

REPUBLIQUE FRANÇAISE ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024
Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 42 Ont participé au vote : 51 Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 2 Date de la convocation : 10 octobre 2024	L'an deux mille VINGT QUATRE et le DIX SEPT OCTOBRE , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.
Objet : <p style="text-align: center;">Fonds de concours</p> N° d'Ordre : 231-24	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Johanna MESSAGER, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Éric RODRIGUEZ, Yves DELCOR, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Claire LAMY, Françoise ELLIOTT, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Jean SERVAT, Serge BOYER, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO. ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Marie-Edith PERAL était représentée par Erk CHATELUS. ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Michel LLANAS a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Thérèse GOBERT FORGAS, Ahmed BEKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Aude VIVES a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Jean MAURY a donné procuration à Josette PUJOL, Claude SIRE a donné procuration à Jean-Louis SALIES. ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Patrick MARCEL, Patrice ARRO, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Thierry BEGUE, André ARGILES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Laurent CHARCOS, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Raphaël VIGIER, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.
Classification @ctes : 7.8 Fonds de concours	
Secrétaire de Séance : Gladys DA SILVA	

Le Président,

RAPPELLE que par délibérations n°229-24 et 230-24 du 17 octobre 2024, le conseil a émis un avis favorable sur la demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol à « San Coulgat », et validé le principe du lancement de la procédure d'adaptation du PLUi, une déclaration de projet.

INFORME le Conseil que **TOTAL Énergies**, porteur de ce projet, propose un fond de concours pour compenser les frais d'études liés à la déclaration de projet (s'élevant à 12 900 € H.T.).

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, par 49 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le 28/10/2024

ID : 066-200049211-20241028-D2024231-DE



ACCEPTE ce fonds de concours pour compenser les frais d'études liés à la procédure de déclaration de projet (s'élevant à 12 900 € H.T.).

La convention de fonds de concours est annexée à la présente délibération.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 24 octobre 2024

Pour extrait, certifié conforme,

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

